

CAP'À42

L'INFO AGGLO POUR TOUS LES
ÉLUS DE ROISSY PAYS DE FRANCE

#3 Hiver 2023

Budget 2023
Un budget solidaire

Triangle de Gonesse
Où en est-on ?

Retrouvez l'actualité de l'agglo sur
roissypaysdefrance.fr et sur [f](#) [t](#) [@](#) [v](#) [in](#)

**Roissy
Pays de
France**
AGGLOMÉRATION



Pascal DOLL

Président de Roissy Pays de France
Maire d'Arnouville



« EN 2023, 46% DES
RESSOURCES FIS-
CALES DE ROISSY
PAYS DE FRANCE
SERONT REVERSÉS
AUX COMMUNES. »

Mesdames et messieurs les élus du territoire, chers collègues,

En ce début d'année 2023, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de joie et de réussite. Je vous souhaite également une bonne santé, précieux capital pour nous tous.

C'est un euphémisme de dire que la nouvelle année démarre « un peu » difficilement... Entre inflation et explosion des prix de l'énergie, c'est toute la société qui est malmenée. Ménages, entreprises et collectivités sont directement impactés dans leur quotidien, avec pour certains de grosses difficultés en perspective.

Sachez que la communauté d'agglomération Roissy Pays de France maintiendra son soutien aux villes et aux habitants du territoire. Chacune de nos 42 communes fera l'objet de toute notre attention. Le budget intercommunal 2023 prévoit notamment une aide exceptionnelle de solidarité avec une majoration de 10€ par habitant de l'attribution de compensation versée aux communes pour les soutenir dans un contexte de forte inflation. Cela s'ajoutera aux enveloppes consacrées aux aides directes, comme les fonds de concours et les dotations de solidarité.

Votre intercommunalité a toujours été solidaire des 42 villes qui la composent et des élus municipaux que vous êtes. C'est sa marque de fabrique depuis sa création en 2016. Il est bien évident que je poursuis cette politique, soutenu par les conseillers communautaires.

En 2023, 46% des ressources fiscales de Roissy Pays de France seront reversées aux communes, ce qui représente un peu plus de 112 M€.

Bonne lecture.

TEMPS FORT

UN BUDGET 2023 SOUS CONTRAINTE MAIS SOLIDAIRE

Le budget 2023 a été voté sur un calendrier avancé d'un trimestre. L'objectif visé est de travailler en année calendaire qui nécessitera un ajustement une fois le budget 2022 clôturé.

Un exercice qui s'annonce contraint par des dépenses difficilement compressibles en hausse. Malgré un contexte de forte augmentation des prix de l'énergie (+72 %) et les incertitudes liées aux recettes fiscales, Roissy Pays de France maintient son soutien aux 42 communes du territoire. Fidèle à son principe de solidarité avec les communes, les élus de la communauté d'agglomération ont adopté un fonds de solidarité exceptionnel, d'un montant de 10 € par habitants. Par ailleurs, les aides solidaires en direction des familles #monagglomaid sont maintenues : Pass'agglo Sport, Pass'agglo Culture, Pass'agglo Transports scolaires.

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT SOUS CONTRAINTES

Comme les autres collectivités, le budget de fonctionnement 2023 de Roissy Pays de France comporte plusieurs postes en augmentation. Le coût de l'électricité en hausse de 50 % représente une augmentation de 536 000 € ; pour le gaz en hausse de 173 %, cela représente une hausse de 1,2 M€. Dans les bâtiments intercommunaux : locaux administratifs, piscines, médiathèques, éclairage public, etc., la hausse globale des dépenses est contenue à 4,14 % grâce aux mesures du plan de sobriété.

Ces hausses de dépenses s'inscrivent dans un contexte marqué par une modification des recettes fiscales. En effet, le gouvernement a proposé la suppression de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) à compter de 2023 pour les collectivités (cette disparition s'étalant sur deux ans pour les entreprises). Elle représentait 28,6 M€ en 2022 et constituait la deuxième recette du budget de l'agglo jusqu'en 2021. L'État a prévu dans le projet de loi de finances une compensation à travers un reversement de la TVA nationale dont le mode de calcul prendra en compte la période de la crise sanitaire. Cela se traduira par un manque à gagner annuel de 5 M€ par rapport à la CVAE moyenne perçue jusqu'en 2020.



Retrouvez la vidéo de présentation du budget
sur roissypaysdefrance.fr
Et l'article dans le Focus du magazine À42#9.

DES INVESTISSEMENTS ET DES AIDES DIRECTES AUX COMMUNES MAINTENUS

En 2023, plus de 72 M€ seront investis. Au sein du territoire, les dépenses d'investissement se traduisent notamment par des travaux structurants, tels que la mise en conformité des réseaux des eaux pluviales (9 M€) ou la construction du pôle d'échange multimodal autour de la gare RER de Villiers-le-Bel – Gonesse et Arnouville (7,8 M€). On trouve également dans le PPI les aides directes aux villes : les fonds de concours nominatifs (4,7 M€) qui permettent aux communes d'investir sans s'endetter, les fonds de concours qui participent à la construction des structures culturelles ou d'autres équipements (4,5 M€ au total), ainsi que les opérations de renouvellement urbain (60 M€ sur 10 ans depuis 2020).

BUDGET 2023



46%

des ressources
fiscales¹ reversées
aux communes

soit 112,3 M€

(attribution de compensation, dotation de
solidarité communautaire et fonds de
concours de fonctionnement)

20%

des dépenses d'investissement
sont des aides directes aux
communes

soit 14,6 M€

ZOOM SUR LES FONDS DE CONCOURS & LA SOLIDARITÉ

- **4,8 M€** de dotations de solidarité communautaire
- **4,7 M€** de fonds de concours du pacte financier et fiscal
- **3,8 M€** cofinancement des opérations ANRU
- **3 M€** pour la réalisation d'équipements en liaison avec la construction de logements ou les communes en zone PEB
- **1,5 M€** culture et patrimoine
- **1,2 M€** dans le cadre de la construction de l'éco-quartier de Louvres et de Puiseux-en-France
- **0,4 M€** expérimentation de reconquête commerciale
- **2,5 M€** achats dans le domaine de l'informatique pour l'agglo et ses communes membres

463 M€ PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

SUR LE TERRAIN

TRIANGLE DE GONESSE : OÙ EN EST-ON ?

CRÉATION DE LA SPLA-IN

La mise en place d'une SPLA-IN (Société publique locale d'aménagement d'intérêt national), à compter de janvier 2023, est une nouvelle étape dans l'aménagement du site.

Rappel des faits : suite à l'abandon du projet EuropaCity, Jean Castex, alors Premier ministre, avait confirmé le 7 mai 2022, lors de l'annonce du Plan Val d'Oise, l'urbanisation du site sur 110 ha, dans la partie centrale de la ZAC, autour de la future gare du Grand Paris Express (ligne 17). Les projets validés comprenaient notamment une cité scolaire à vocation internationale, un service délocalisé de l'État... Concernant le secteur sud (170 ha), il devrait accueillir un pôle d'attractivité autour de l'alimentation, des circuits courts et de la production agricole de proximité en lien avec le projet Agoralim porté par la Semmaris.

Les actionnaires de cette SPLA-IN, au capital de 8 M€, sont la communauté d'agglomération Roissy Pays de France (35%), le conseil départemental du Val d'Oise (14 %) et Grand Paris Aménagement (GPA) (51 %). Avec cette structure, les actionnaires seront engagés pour réfléchir à la conception et à la mise en œuvre des aménagements sur le Triangle de Gonesse. Le risque financier est assumé par GPA.

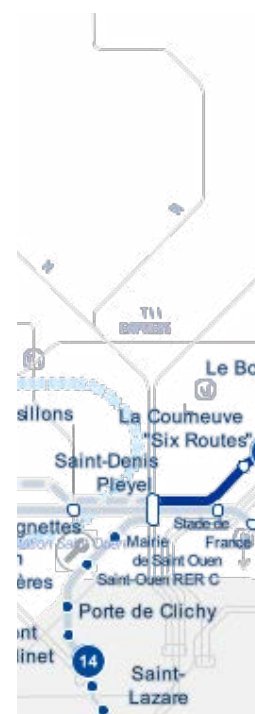
LIGNE 17 : CHIFFRES CLÉS

2030 mise en service jusqu'au Mesnil-Amelot

26,5 Km longueur totale de la ligne - 13 communes – 9 gares – 3 départements (77, 93, 95)

2+2 gares sur le territoire de l'agglo : Triangle de Gonesse, Le Mesnil-Amelot et 2 terminaux à Charles-de-Gaulle

25 minutes de temps de parcours entre Saint-Denis Pleyel et Le Mesnil-Amelot



SUIVI DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT :

AGORALIM

Un groupe composé d'une douzaine d'élus travaille, au côté du président Pascal DOLL, au suivi de dossier d'implantation du projet Agoralim de 75 ha. Il s'agira de créer un pôle d'attractivité et de compétence autour de l'alimentation. Plusieurs rencontres ont déjà été organisées. Notamment, une visite du Marché international de Rungis le 8 décembre 2022.

CITÉ SCOLAIRE INTERNATIONALE

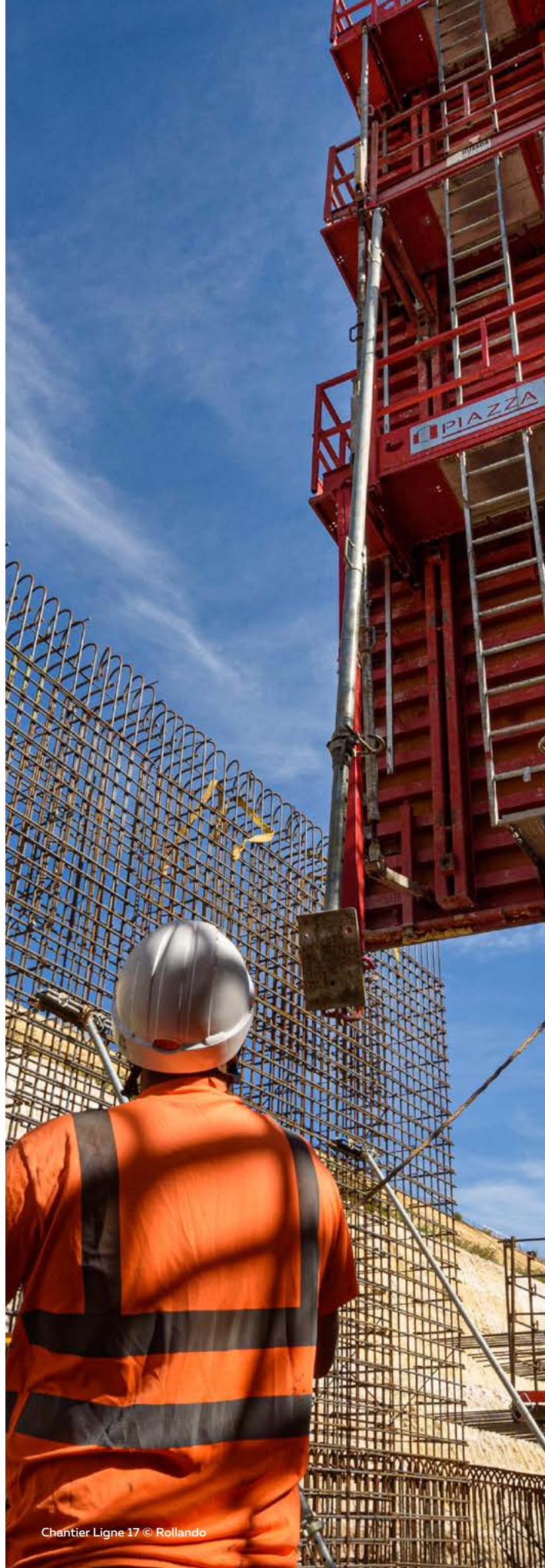
La Cité scolaire comprendra un collège, un lycée général et un lycée agricole et pourra accueillir près de 600 collégiens et 1739 lycéens. Les équipes travaillent d'ores et déjà sur la définition du programme

Les enseignements permettront d'intégrer le programme pédagogique d'Agoralim à cet établissement. L'ouverture est programmée pour la rentrée 2027.

LIGNE 17 : LES TRAVAUX CONTINUENT JUSQU'AU MESNIL-AMELOT

Le 17 octobre 2022 le Conseil d'État a rendu son avis sur le tracé de la Ligne 17. Ce dernier recours purgé valide définitivement le tracé en passant par le triangle de Gonesse avec le terminus en gare du Mesnil-Amelot à l'horizon 2030. Une décision saluée par les élus du territoire, désireux de voir se réaliser ce projet majeur pour les habitants et les entreprises.

Pour rappel, ce projet vise à faciliter les déplacements banlieue à banlieue et par conséquent, faciliter l'accès aux emplois ; à limiter l'utilisation de la voiture et donc les émissions de gaz à effet de serre ; à améliorer l'attractivité du territoire, l'accès au réseau ferroviaire à grande vitesse et à l'aéroport.



UNE NOUVELLE CHARTRE INSTITUTIONNELLE « AU CARRÉ »

**Roissy
Pays de
France**
AGGLOMÉRATION

Sept ans après la création de la communauté d'agglomération, une refonte du logo et de la charte institutionnelle était nécessaire.

Le logo prend désormais une forme strictement carrée, signe d'une agglo devenue solide, stable et fiable. Le bleu, couleur dominante, reflète la sérénité et la positivité d'un établissement comme le nôtre qui agit pour ses communes et ses habitants.

La charte s'appuie donc sur la forme du carré pour créer un univers graphique dynamique et rythmé sur le modèle du *Pixel art* représentant l'agilité, la diversité et la complémentarité de notre territoire.

PATRI MOINES À LA CARTE

À LA DÉCOUVERTE DE ROISSY PAYS DE FRANCE

UNE NOUVELLE EXPO AU MUSÉE ARCHÉA

PATRIMOINE À LA CARTE. À LA DÉCOUVERTE DE ROISSY PAYS DE FRANCE.

ARCHÉA, musée de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, propose une nouvelle exposition qui met en lumière les richesses et la diversité du patrimoine des 42 communes qui composent l'agglomération.

Cette nouvelle exposition aborde toutes les formes de patrimoine : archéologique, hydraulique, civil, religieux, funéraire, industriel, naturel, mobilier, immatériel, etc., de l'histoire du Pays de France.

EXPOSITION DU 18 FÉVRIER AU 12 NOVEMBRE 2023

Inauguration : **jeudi 16 février à 18h**, entrée libre et gratuite samedi 18 et dimanche 18 février.

OUVERTURE D'UNE PATINOIRE À PLAINE OXYGÈNE

Depuis le 19 décembre 2022 la patinoire Michel THOMAS a ouvert ses portes au complexe Plaine Oxygène. Inaugurée le 10 janvier 2023, elle a été baptisée du nom de l'ancien maire de Roissy-en-France et vice-président sports et équipements sportifs, prématurément disparu en août 2022.

Ce nouvel équipement vient compléter l'offre de services pour les usagers de cet espace aquatique et de loisirs et rééquilibrer l'offre aux habitants sur la partie Seine-et-Marne de l'agglomération.

Une première phase de travaux avait été engagée courant 2021 dans l'espace nautique et bien-être.



© JY Lacôte

#MONAGGLOMAIDE

DEPUIS 2022, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PROPOSE 3 DISPOSITIFS D'AIDES DIRECTES AUX HABITANTS.

On connaissait déjà le Pass agglo Transport scolaire et le Pass agglo Sport. En 2022, le dernier arrivé, le Pass agglo Culture ! Depuis leur création, leur succès est indéniable et ne cesse de grandir !

LES CHIFFRES 2022

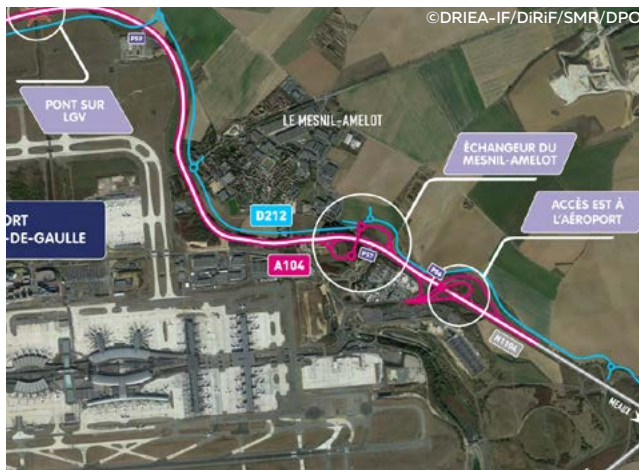
- 18 500 Pass agglo Transports scolaires
- 20 552 Pass agglo Sport
- 4 825 Pass agglo Culture

BOUCLAGE FRANCILIENNE ATTENDU FIN 2023

Ce bouclage, attendu de longue date, devrait faciliter le trafic aux abords de l'aéroport et fluidifier le contournement de la plateforme par le nord, grâce à l'aménagement d'un échangeur d'accès par l'Est à l'aéroport Paris-CDG, d'un diffuseur au sud de la commune du Mesnil-Amelot et de l'échangeur A1/A104 au nord de l'aéroport.

Les ouvrages et axes routiers sont quasiment finalisés. Les travaux à venir concernent la réalisation des équipements dynamiques, la mise en place de la signalisation, ainsi que des aménagements paysagers.

Ces travaux démarreront en 2023. L'ouverture définitive sera faite une fois l'intégralité de l'opération réalisée et l'inspection préalable à la mise en service faite (échéance : fin 2023).



Retrouvez plus d'info sur roissypaysdefrance.fr

S'INFORMER

AGENDA



2023

FÉVRIER

2 : Conférence des maires et Bureau communautaire

9 : Conseil communautaire

MARS

9 : Conférence des maires et Bureau communautaire

16 : Conseil communautaire

30 : Conférence des maires et Bureau communautaire

AVRIL

6 : Conseil communautaire

MAI

17 : Conférence des maires et Bureau communautaire

25 : Conseil communautaire

JUIN

15 : Conférence des maires et Bureau communautaire

22 : Conseil communautaire



SUIVEZ LES CONSEILS EN DIRECT SUR YOUTUBE

TOUTE L'ACTU

TENEZ-VOUS INFORMÉ
SUR L'ACTUALITÉ
DE L'AGGLO :

« À QUARANTE DEUX »,
le magazine trimestriel de l'agglo



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : PASCAL DOLL
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : NICOLAS PAVIL
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION : CAROLINE GUÉRIN
RÉDACTRICE EN CHEF : AUDREY PLUCHARD
CONCEPTION : CÉCILE SINSOULIEU
IMPRIMERIE : CHAMPAGNAC - 1 200 EX.
CRÉDITS PHOTOS : CA ROISSY PAYS DE FRANCE - SAUF MENTIONS
© COUVERTURE : JY LACÔTE